

A Evreux, le 18 février 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19 : un suivi et des mesures renforcées dans l'Eure

Dans l'Eure, au cours des dernières semaines, une forte circulation du variant dit « britannique » du virus de la COVID19 est constatée. L'incidence globale du COVID19 dans le département, à 162 pour 100 000 habitants, est la plus élevée de la région (moyenne normande : 132). Dans ce contexte épidémique, 200 cas de variants, la plupart correspondant au variant dit « britannique », ont été identifiés du 8 au 14 février dans l'Eure : l'incidence des variants dans le département est la plus élevée de la région. Au regard de ces indicateurs, l'Eure fait l'objet d'une action renforcée de la part de l'ARS Normandie et de la Préfecture, qui déploient plusieurs mesures pour lutter contre cette accélération de la circulation du virus.

Renforcement de la vaccination dans l'Eure

Dans l'Eure, la vaccination se poursuit à un rythme soutenu. Au 16 février, 25 661 injections ont été réalisées dont 17 933 primo-injections et 7 728 secondes injections. Le taux de couverture chez les résidents d'EHPAD du département est supérieur à 80%. 4 118 professionnels de santé ont reçu leur 1^{ère} injection. **Au regard de la circulation virale et de l'incidence des variants dans l'Eure, 2 500 doses supplémentaires de vaccins pfizer seront réallouées au département dès la semaine prochaine, afin de renforcer la capacité de vaccination dans les territoires les plus touchés.**

Plusieurs opérations de dépistages

L'ARS Normandie et la Préfecture de l'Eure, en coordination avec les collectivités locales et les acteurs de santé du territoire, déploient plusieurs opérations de dépistage et de promotion du renforcement des gestes barrières à destination de la population.

Ces opérations permettent de renforcer l'offre de dépistage et d'en faciliter l'accès, en complément de l'offre pérenne proposée par les laboratoires et les professionnels de santé (pharmacies et infirmiers) sur ce territoire. Pour connaître l'offre de dépistage déjà existante : [Santé.fr | Eure: centres et lieux de dépistage en RT-PCR et tests antigéniques de la Covid-19 \(sante.fr\)](https://sante.fr/Eure:centres-et-lieux-de-dépistage-en-RT-PCR-et-tests-antigéniques-de-la-Covid-19)

Toute personne, avec ou sans symptôme, qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter munie de sa carte d'identité et de sa carte vitale, sur les sites de dépistage participant à ces opérations, sans RDV et sans ordonnance (gratuit – prise en charge par l'Assurance Maladie).

En plus de l'offre de dépistage existante, l'opération s'appuie sur l'installation de sites éphémères de dépistage dans les villes suivantes :

- . En cours : à Evreux et Saint-André de l'Eure
- . Jeudi 18 et vendredi 19 : à Charleval, Conches en Ouches, Gaillon, Gisors, Les Andelys, Louviers et Vernon
- . D'autres opérations sont également à venir la semaine prochaine, notamment à Fleury-sur-Andelle et à Saint Marcel.

Retrouvez toutes les informations (horaires, lieux) sur le site internet de l'ARS Normandie : [COVID-19 : dépistage en Normandie | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](https://sante.fr/COVID-19:dépistage-en-Normandie-Agence-régionale-de-santé-Normandie)

Le dépistage est un élément clé de la stratégie « Tester, Alerter, Protéger ».

Pour casser au plus tôt la chaîne de contamination et freiner l'épidémie, il s'agit d'identifier rapidement les personnes malades et les personnes contact à risques qui le nécessitent, afin de mettre en œuvre les mesures de protection et d'isolement nécessaires : s'isoler lorsqu'on est positif et prévenir ses proches, c'est être acteur dans la lutte contre la Covid-19. L'épidémie est toujours active, il faut poursuivre nos efforts pour la freiner au maximum. Toute démarche individuelle de dépistage contribue ainsi à l'effort collectif pour contenir la propagation du virus.

Le déploiement des médiateurs de Lutte Anti-Covid

A l'occasion de ces opérations, les premiers médiateurs de Lutte Anti-Covid seront déployés en Normandie. Les médiateurs de Lutte Anti-Covid (LAC) sont des agents polyvalents, spécialement formés, en mesure d'opérer sur l'ensemble des postes d'une opération de dépistage : accueil administratif, prélèvement naso-pharyngé, analyse des tests antigéniques, délivrance de messages de prévention, orientation vers une structure d'appui à l'isolement, initiation de la démarche de contact-tracing, sous la supervision d'un professionnel de santé. Ce dispositif vise à augmenter les capacités de dépistage hors des structures sanitaires habituelles et à renforcer les moyens de dépistage et de rupture des chaînes de transmission de la Covid-19 au plus près des lieux de vie, de travail et d'études, pour stopper le plus rapidement possible la circulation du virus. Actuellement, 75 médiateurs LAC ont été formés en Normandie.

La promotion des gestes barrières

Avec ces médiateurs de Lutte Anti-Covid, le moment du test sera également l'occasion d'une sensibilisation aux gestes barrières et au respect de l'isolement. L'ARS, la préfecture et les collectivités locales rappellent par ailleurs que cette situation doit inciter chacun à respecter avec la plus grande rigueur les gestes barrières et protéger ainsi leurs proches plus âgés.

Dans le même temps, ARS et Préfecture diffusent et mettent à disposition des mairies et des acteurs publics des outils de communication afin de sensibiliser le grand public au respect des gestes barrières.

Recherche de variant

Comme pour tout test positif, un résultat positif fait désormais obligatoirement l'objet d'une RT-PCR de criblage en seconde intention, afin de déterminer s'il s'agit d'une contamination par un variant. Les opérations de tracing et d'isolement continuent d'être déclenchées dès réception du résultat du test de première intention. A réception des résultats de la RT-PCR de criblage, des dispositifs de renforcement sont déclenchés en présence de variant. La priorité est donnée à la mise en œuvre d'un isolement précoce et bien respecté. Les personnes contacts à risque et les personnes suspectées ou confirmés d'avoir fait l'objet d'une contamination par une variante font l'objet d'un suivi renforcé :

- . Les visites à domicile par des infirmiers sont systématiquement proposées ;
- . Les personnes concernées dont la situation personnelle laisse présager un fort risque de propagation doivent se voir proposer une offre spécifique d'hébergement.

Dans le cadre du contact-tracing, il est demandé à l'ensemble des contacts à risque identifiés de prévenir eux-mêmes les personnes avec qui elles ont été en contact à risque afin que ces dernières puissent : renforcer l'application des mesures barrières ; télétravailler dès lors que cela est possible ; réduire volontairement leurs contacts sociaux durant les 7 jours suivants ; réaliser un test sans délai dès les premiers symptômes.

La mobilisation des acteurs du système de santé

L'ARS est en lien avec les professionnels de santé (via leurs représentants), les hôpitaux, les établissements médico-sociaux (dont les EHPAD) et les laboratoires de biologie médicale afin de les sensibiliser à cette accélération de la circulation du virus sur le territoire : il s'agit notamment pour tous ces acteurs d'intensifier les rappels des gestes barrières et d'anticiper une possible augmentation d'activité en termes de dépistages, de passages aux urgences, ou d'hospitalisations de patients symptomatiques COVID19.